

# **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DES CENTRES SOCIO-CULTURELS DES 3 CITÉS - RAPPORT D'ACTIVITE**

Mardi 5 mai 2009



# Sommaire

- Procès verbal de l'Assemblée Générale du 6 mai 2008
- Mot du Président
- Rapport moral
- Rapport financier
- Résolution financière
- Rapport d'activité
- Rapport d'orientation
- Election du Conseil d'Administration

Ce document est une synthèse de rapport d'activité. Un document détaillant activité par activité est disponible sur simple demande ou sur notre site internet.

# Compte rendu de l'AG du 6/5/2008

## Association des Centres Socio-Culturels des Trois-Cités

**Le Président, Jean-François Chazerans ouvre la séance à 18 h 50**

Il remercie les participants et présente les excuses de :

Mme Corinne Geay (Direction des Interventions sanitaires et sociales), M. Aumasson (Conseil Général), Mme Laprie (Centre communal d'action sociale), Mme Laurence Chaigne (Centre Socio-Culturel La Comberie), M. Bernard De Corbier (Centre socio-culturel La Comberie), M. Gallou (Direction régionale de la jeunesse et des sports), M. Dellestre (Direction régionale de la jeunesse et des sports), M. Thierry Gondek (Poitiers Jeune), Mme Patricia Lacroix, Mme Chantal Luque (Association le Toit du monde), M. Jean-François Macaire, Mme Anita Bastard, Mme Claudine Gilardi (Administratrice de l'Orchestre Poitou-Charentes), Mme Catherine Coutelle (Députée), M. Jean-Claude Bonnefond, Mme Anne Gérard (Adjointe municipale), Mme Magali Barc (Adjointe municipale), Mme Laurence Vallois-Rouet (Adjointe municipale), Mme Béatrice Charrier (CAP SUD), M. Bertrand Vergniol (Institut régional du travail social), Mme Nathalie Pradel, M. Benoît Laurent, M. Claude Bertaud (Président du Conseil Général), Mme Fernande Cormier (CLCV), Mme Claude Thibault (Conseil Municipal), Mme Martine Gaboreau (Conseil municipal).

I – Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2007

Après un temps passé à la lecture, le compte-rendu est voté à l'unanimité avec 38 votes pour, 0 abstention et 0 contre.

II – Rapport moral – Le mot du Président

Le Président, Jean-François Chazerans fait lecture d'un texte concernant le côté culturel au sein du Centre. Un petit débat s'établit entre les participants et Jean-François Chazerans.

Le rapport moral est voté à l'unanimité avec 38 votes pour, 0 vote contre et 0 abstention.

# Compte rendu de l'AG du 6/5/2008

## III – Rapport financier

Il est présenté par Jacqueline Billaud accompagné des documents remis aux personnes présentes. On peut constater que les comptes de produits sont excédentaires de 37 219 €. Ceci peut s'expliquer par le non remplacement des salariés en congés maladie, la hausse des activités, et la reprise des compteurs de fuel par la Ville de Poitiers. Le commissaire aux comptes, Laurent Rivault certifie que les comptes sont réguliers et sincères.

Il est décidé de répartir l'excédent de 37 219 € de la façon suivante :

- 15 000 € pour l'Épicerie Pom'Cassis
- 6 000 € pour les événements des 40 ans du Centre
- 10 000 pour la mise en place d'un projet informatique
- 6 218 € pour la mise en place d'un logiciel de gestion du temps de travail et de l'automatisation des demandes de congés et de récupération

Il est procédé à 2 votes :

1 -Le rapport financier est voté et adopté à l'unanimité (38 votes)

2 – La répartition de l'excédent est votée et adoptée à l'unanimité (38 votes).

## IV – L'avenir du Contrat Temps Libre

Vincent Divoux nous interroge sur l'avenir du Contrat Temps Libre financé par la Caisse d'Allocations Familiales. Ce partenariat regroupe différentes actions du Centre de Loisirs Maternel, du Centre de Loisirs sans Hébergement, du secteur Familles, Animations de rue, aides aux départs. En 2008, il sera remplacé par le Contrat Enfance Jeunesse, ce qui sous entend :

- la fin du financement pour les actions familiales
- toutes les actions devront être rattachées au Centre de Loisirs
- une prise en charge de 4 €/h par enfant par la Caisse d'Allocations Familiales

Se pose aussi la question du devenir des postes des permanents ?



# Rapport moral

- Le Mot du Président
- Des partenariats nombreux
- Des changements au sein du personnel
- Des bénévoles actifs

# Le mot du président

Lors de la journée d'action du 25 mars dernier « Que serait la vie sans associations ? », les associations du quartier présentes au débat, ont décidé d'informer leurs adhérents et de faire le point avec eux sur le devenir du monde associatif et de leur association en particulier lors de leur Assemblée Générale. Il a été décidé de se rencontrer tous les mois afin de rester vigilants. Lors de la dernière réunion nous avons convenu de lire à nos AG respectives une partie du tract fait par la Conférence permanente des coordinations associatives qui a pour titre : **Les associations sont en danger**  
Je reprends le texte tel quel.

*« Les attaques dont est victime le monde associatif prennent de plus en plus des aspects inquiétants pour l'avenir de nos associations.*

## **Les causes**

*Baisse drastique des crédits et désengagement massif de l'Etat sous couvert de sa réorganisation.*

*Insuffisance des concertations entre élus locaux et représentants de l'Etat à propos des initiatives des associations.*

*Relations entre pouvoirs publics et associations marquées dans de nombreux domaines par le passage d'une logique de partenariat à une logique de prestation.*

*Mise en concurrence entre associations.*

*Partenariats Etat-associations bouleversés*

*Clientélisme, inquisition des contrôles allant jusqu'à remettre en cause le projet et la souveraineté des associations.*

## **Les conséquences**

*- Les moyens des associations se réduisent et précarisent les actions, les emplois.*

*- Certaines actions vont s'arrêter faute de positionnements clairs (et dans les temps) des financeurs.*

*- Les territoires deviendront des déserts culturels, sans aucune animation d'aucune sorte.*

*- Les partenariats Pouvoirs publics-associations seront bouleversés et parfois dirigées vers le secteur privé lucratif.*

*- Les associations les plus faibles, qui auraient besoin de soutien, vont être éliminées au profit du secteur marchand.*

*- Les projets associatifs, indispensables au lien social, à la vie dans la cité, dans les territoires, sont considérés désormais comme un chantier de peinture, la construction d'un rond-point, d'une route ou d'une voie de TGV. »*

# Le mot du président

Pour ce qui est précisément de notre Centre Socio-Culturel, il se porte bien financièrement. Le budget est stable et même en légère augmentation entre 2007 et 2008 et le prévisionnel est équivalent pour 2009. Il n'y a pas, en l'état de nos connaissances de diminution prévue des subventions pour l'année en cours comme c'est le cas pour d'autres maisons de quartiers de Poitiers en particulier le Toit du Monde et la Maison des 3 Quartiers. Par rapport à eux nous avons la chance (ou la malchance, c'est selon) à la fois de ne dépendre que faiblement du financement de l'Etat (et donc de ne pas avoir à supporter son désengagement ou ce qu'on nomme pudiquement la Réforme Générale des Politiques Publiques) et à la fois d'être dans un quartier prioritaire.

Mais nous sommes particulièrement inquiets car, comme les règles changent, nous ne savons pas quand même pas où nous allons. Il semblerait que nous soyons réduits de plus en plus à n'être qu'un prestataire de service. D'autant plus que de plus en plus de missions nous sont confiées, de plus en plus de demandes nous sont adressées, sans financements supplémentaires. On nous reproche parfois d'opposer une logique de projet avec une logique d'évaluation mais c'est inexact, nous ne faisons que contester ce qu'on pourrait nommer la *spirale de la politique du chiffre* dans laquelle la quantité l'emporte toujours de plus en plus sur la qualité.

Un autre sujet de préoccupation est que, non seulement les entreprises mais aussi les individus et maintenant les associations sont dorénavant en compétition et en concurrence. Nous ne sommes pas touchés pour le moment mais, par exemple, nous restons très vigilants par rapport à la venue du Patronage Saint-Joseph sur le quartier au stade des Terrasses et à la création d'un autre centre de loisirs. Cette mise en concurrence qui fragiliserait les associations serait facilitée par le prévisible remplacement des subventions par des « bons d'achat » de la même nature que ceux que Nicolas Sarkozy a proposé mercredi 18 février aux partenaires sociaux. (C'est-à-dire que ne seraient plus financées directement les associations, mais les familles qui s'adresseraient aux prestataires de leurs choix, pour celles qui ont la possibilité et les moyens de choisir, bien sûr).

Si tout cela était confirmé, à terme, nous ne pourrions plus mener ce travail quotidien quasi invisible mais pourtant si nécessaire et utile de coopération avec les autres associations et partenaires et d'accompagnement des habitants.

Déjà les assistantes sociales du Conseil Général se plaignent que, suite à la multiplication de leurs réunions, elles n'ont plus assez de temps à consacrer à leurs rendez-vous avec les habitants.

Les écoles et le collège, subissant sans arrêt les assauts des réformes absurdes, se referment sur eux-mêmes et participent de moins en moins à la vie du quartier.

# Le mot du président

Les bailleurs sociaux se sont transformés en « entreprises » et leurs locataires en « clients ». Et nous ne parlons pas de la police qui fût jadis de « proximité » et qui a été recadrée dans un rôle sécuritaire et répressif. Certains habitants, déjà très isolés, se trouvent encore plus délaissés. Où peuvent-ils obtenir de l'aide lorsqu'ils en ont besoin ? Si chacun est cantonné dans son domaine supposé de compétence, si nous devenons nous aussi, comme les autres acteurs locaux, de simples prestataires de service, nous avons bien peur que notre quartier se transforme en un désert relationnel ou même une jungle où règnera la loi du plus fort. Lors d'une réunion avec l'un de nos financeurs, comme je dénonçais cette dérive de désengagement humain qui isole encore plus des habitants déjà délaissés, le directeur de l'institution a raconté l'anecdote suivante. Avant, si l'un des bénéficiaires n'arrivait toujours pas au bout de trois fois à remplir correctement son dossier, un agent venait l'aider à domicile. Cela n'existe plus aujourd'hui et l'agent a été remplacé par un écran tactile.

Il faut se rendre à l'évidence, le Centre est un rempart, peut-être l'un des derniers, à s'ériger contre le désordre social et culturel. Et ce désordre n'est pas, comme certains voudraient nous le faire croire sans rire, le fait des jeunes ou des habitants des cités, voire le fait de drogués et de leurs dealers ou autres spécialistes des petits trafics, ou encore le fait de pauvres en tous genres, malades alcooliques bien sûr, ou personnes d'origine « étrangère ».

Non, ce désordre est du fait de la crise, de la crise financière, de la crise liée aux abus et autres malversations, qui à défaut de pouvoir être taxés d'illégales sont pour le moins amoraux. Cette crise est d'abord et avant tout un danger pour les plus fragiles, les plus malmenés par la vie. Et le Centre n'a donc pas à être un rempart contre eux. Au contraire, dans un esprit de redistribution, il doit particulièrement accompagner ces habitants parmi les plus fragiles et les plus délaissés.

# Le mot du président

Le Centre est plutôt un rempart contre l'absurdité libérale. Aussi, il s'agit non seulement de résister par tous les moyens, pêle-mêle, contre le désengagement de l'Etat, la déréglementation, l'inflation des lois et des règlements, la politique du chiffre et la bureaucratisation, mais aussi de mettre en place des outils qui permettent de conforter les identités personnelles et de groupes et de permettre les liens, les relations et les rencontres, des outils qui instaurent la négociation, la parole, l'écoute et le dialogue. Des outils qui permettent de réintroduire du sens.

Il faut se rendre à l'évidence, le centre est un formidable outil de création sociale et culturelle qu'il serait dommage de dévoyer, d'affaiblir ou de faire disparaître.

Pour finir, je voudrais remercier infiniment ici tous ceux qui se sont investis sans compter pour que toutes les actions menées soient réussies. Je remercie les bénévoles qui ont donné beaucoup de leur temps (sans oublier les administrateurs toujours présents). Je voudrais aussi remercier les salariés toujours impliqués dans leurs multiples activités ; et Vincent Divoux les idées sont toujours si lumineuses. J'adresse mes remerciements à tous, ainsi qu'à nos partenaires institutionnels et associatifs. J'adresse enfin mes remerciements à tous les financeurs, entre autres, la Ville de Poitiers, la Caisse d'Allocations Familiales, l'Etat, le Conseil Général et tous les autres.

# Le fonctionnement de la vie associative

- Depuis la dernière assemblée générale du 6 mai 2008, le conseil d'administration a siégé 6 fois et le bureau 15 fois. S'il faut souligner le fort dynamisme du Conseil d'Administration au cours de cette période et son investissement dans tous les débats, le bureau, en partie renouvelé lors de la dernière assemblée générale a eu plus de mal à trouver son rythme, en raison à la fois de problèmes de santé, d'un départ de la Région d'un de ses membres.
- Les principaux sujets débattus lors de ces instances ont été les suivants : évolution de l'action périscolaire du secteur enfant pour s'adapter aux changements intervenus dans le cadre de l'éducation nationale, le contrat de projet 2009/2013 et deux séances presque complètes sur une redéfinition du projet politique de l'association.
- La fin de l'année 2007/2008 a été consacrée à clôturer en beauté les manifestations du 40ème anniversaire avec deux très belles actions : 1,2,3 Cités qui a eu lieu le 21 Juin 2008 et la balade contée, der des ders des manifestations et qui a eu lieu le 4 Juillet. Ces deux actions étaient portées par des groupes différents réunissant salariés et bénévoles.
- L'année 2008/2009 a été consacrée à l'élaboration du Contrat de Projet 2009/2013 au cours de 5 matinées salariés bénévoles et d'une journée de travail consacrée à la définition des orientations. 45 bénévoles et une douzaine de salariés ont participé à ce travail. (cf projet politique et rapport d'orientation).
- La commission enfance a continué de se réunir régulièrement toute l'année. Les commissions culturelles et familiales ont fusionné au sein d'une seule commission « animation globale », qui a entamé un travail autour de l'action interculturelle.
- Un embryon de commission jeunesse vient de voir à nouveau le jour composé d'une demi-douzaine d'adolescents avec un administrateur et les permanents du secteur jeune.
- D'autres groupes ont fonctionné ponctuellement, comme le groupe d'adultes qui a organisé le voyage à Barcelone à l'Automne 2008, le groupe de confection du Grand Loup du Carnaval, le groupe du Coin Convivial, le groupe Conte,

# Le projet politique (version 2009)

L'Association des Centres Socio-Culturels des 3 Cités est portée conjointement par des bénévoles et des salariés. C'est un lieu "politique" au sens premier du terme : un lieu où s'exerce la citoyenneté et se vit la démocratie.

Elle a pour finalité le développement du lien social, des relations intergénérationnelles et interculturelles.

L'action globale de l'Association est fixée en Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration conformément aux statuts. Les administrateurs sont garants à la fois du projet politique et du projet d'orientation de l'Association et de sa réalisation.

L'Association défend des valeurs :

- Autour de la famille comme micro société, sous toutes les formes qu'elle a prises aujourd'hui ;
  - En apportant son soutien à la fonction parentale, au travers d'actions associant parents et enfants, tant dans les domaines éducatifs, culturels que de loisirs ;
  - En privilégiant la parole et l'écoute ;
  - En encourageant la transmission des valeurs entre les générations ;
  - En redonnant une vraie place aux parents ;
  - En revalorisant le rôle de la famille comme interlocuteur de l'Association.
  
- Autour des relations humaines pour lutter contre l'isolement, les discriminations, les exclusions, *l'absence de lien* :
  - En développant des qualités d'accueil, d'écoute, de rencontre, de partage ;
  - En respectant les racines des uns et des autres,
  - En s'appuyant sur des rencontres interculturelles et intergénérationnelles ;
  - En prenant en compte le sentiment de personnes dites « *d'origine étrangère* » pour qui s'insérer Le terme d' « insérer » est préféré à celui d' « intégrer » à la demande d'administrateurs issus de l'immigration dans la société française, c'est trouver sa place, sans renier son identité.
  - En veillant à ce que chacun, quel qu'il soit, soit reconnu et puisse trouver sa place pour mieux vivre ensemble

# Le projet politique (suite)

- Autour de la culture, en partant de l'affirmation que la culture n'est pas réservée à une élite, que tout groupe humain est porteur de culture, culture qu'il n'y a pas lieu de placer dans une hiérarchie voire d'opposer, (haute/basse, grande/petite), culture qui s'exprimera par le biais d'expressions culturelles.
  - En soutenant la création sous toutes ses formes ;
  - En favorisant le partage et l'acquisition de tous les savoir-faire ;
  - En rendant toute forme de culture visible et accessible à tous ;

Pour la mise en œuvre, les Centres se doivent d'être d'être des lieux :

- ouverts et d'ouverture;
- de ressources et de ressourcement;
- d'animation et de vie culturelle;

L'Association participe à la transformation de la société dans laquelle nous vivons en proposant à chacun d'être acteur de sa vie, d'être acteur dans son quartier, dans un esprit de solidarité.

Elle refuse l'assistanat en ne "faisant pas à la place des gens" mais en faisant avec eux, en ayant le souci de partager en préservant la dignité de chacun.

Note : Le terme d' « insérer » est préféré à celui d' « intégrer » à la demande d'administrateurs issus de l'immigration

# Le Partenariat

- Nous n'avons de cesse de répéter l'importance du partenariat dans notre action quotidienne. Il n'est guère d'action menée exclusivement par notre association. La plupart sont largement co-portées, co-pilotées, co-animées.
- Pour donner quelques exemples : les ateliers parents se font dans le cadre du Projet Educatif Local (P.E.L.) avec les associations de parents d'élèves, les écoles du quartier, le collège, les agents de développement de la CAF, l'école des Parents....
- Le projet Bien Vieillir aux 3 Cités qui devrait démarrer dans les prochaines semaines a été entièrement élaboré collectivement : Comité de Quartier, CCAS de Poitiers, Foyer Marie-Louise Troubat, Réseau Gérontologique Ville-Hôpital, le CODERPA, les services sociaux de l'Armée, de l'Education Nationale....
- La réunion des acteurs locaux qui réunit mensuellement les principaux acteurs du quartier reste un lieu de structuration du partenariat local, permettant échange d'informations, connaissance mutuelle, efficacité des relations.
- Ce sont toujours près de 150 partenaires, avec lesquels le Centre travaille, de la simple mise à disposition de locaux à l'élaboration des projets les plus complexes.
- Nos partenaires d'action privilégiés restent le Comité de Quartier, l'association Pourquoi Pas, l'équipe de Prévention, la CLCV, la fédération des Centres Sociaux de la Vienne.

# Les représentations du Centre Socio-Culturel

Les bénévoles et les salariés du Centre Socio-Culturels sont impliqués dans le fonctionnement de plusieurs organisations et associations

- à la fédération des Centres Sociaux de la Vienne où nous occupons 4 postes au sein du Conseil d'Administration fédéral et la présidence pour la 8<sup>ème</sup> année consécutive ;
- au groupement d'employeurs socio-culturels (GESC) où nous sommes représentés à la fois par un salarié et une bénévole et où nous assumons la fonction de secrétaire ;
- au conseil d'administration de l'épicerie sociale Pom'Cassis depuis la constitution de cette association ;
- au conseil d'administration du Collège Ronsard ;
- Dans le groupe de pilotage du programme de réussite éducative et les équipes pluridisciplinaires de soutien;
- 

Par ailleurs 6 associations sont présentes au sein de notre Conseil d'Administration :

- l'Entente Sportive des 3 Cités
- L'association des Parents d'élèves FCPE
- L'association APFMDI
- L'association Arc-en-Ciel
- L'association Pourquoi Pas
- Le Comité de Quartier

# LE BENEVOLAT

- Plus de 100 bénévoles actifs ont donné de leur temps, de leur énergie et de leurs compétences au bénéfice de l'Association et des habitants des 3 Cités en 2008
- Représentant plus de 5 équivalent temps plein à l'année
- Plus de 240 personnes qui ont contribué aux 40 ans
- Le rapport d'activité sera largement consacré à la mise en valeur de ces engagements multiples.
- Par ailleurs, le Contrat de Projet a retenu, parmi la douzaine d'objectifs généraux, une valorisation et une mise en évidence du bénévolat.

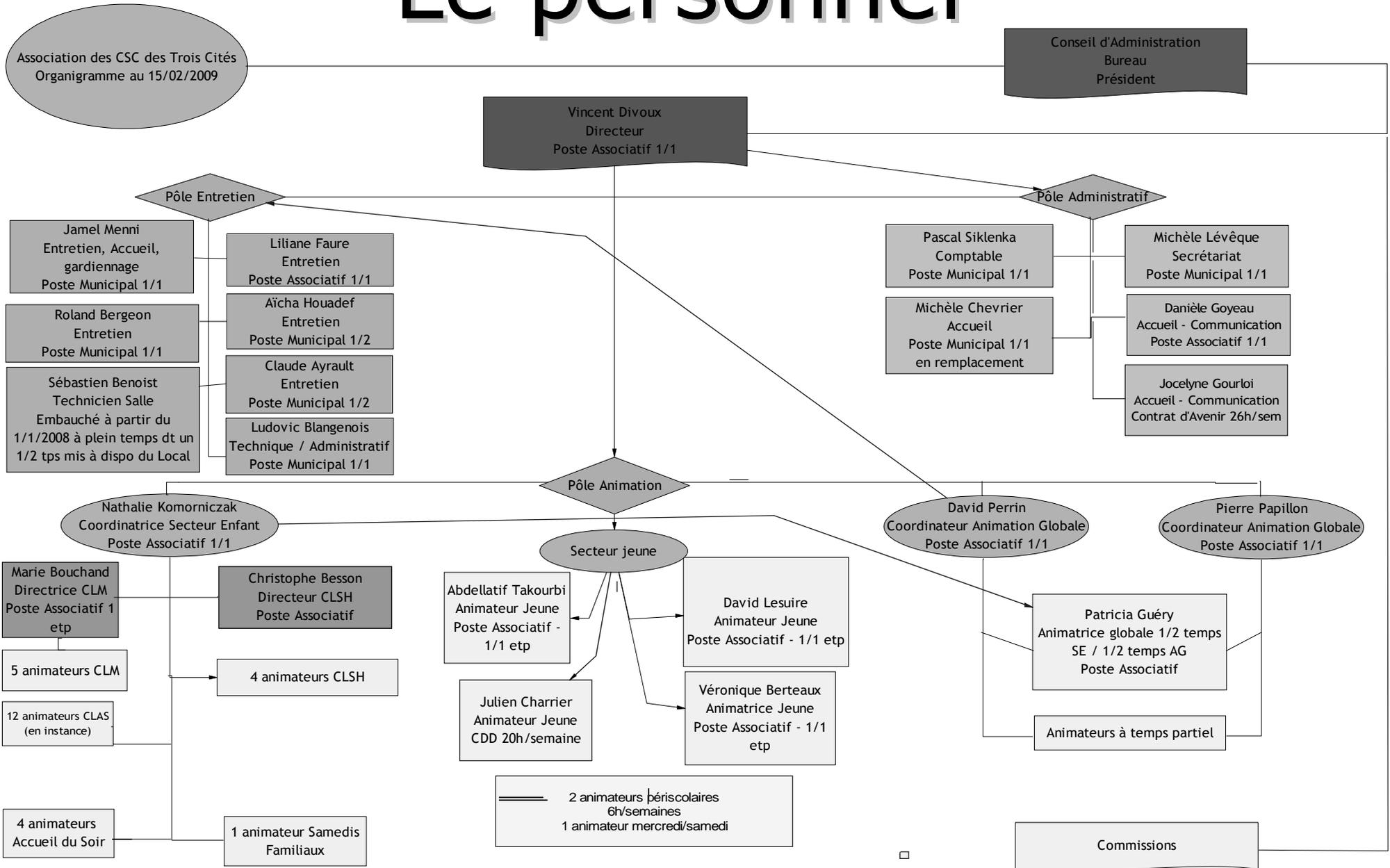
# LE PERSONNEL

- Nombre de salariés différents (2008) : **120** (95 en 2007)
- Nombre d'heures de travail associatif : **38820 h** (36394 h en 2007) soit 21,33 (20 en 2007) équivalent temps plein
- Personnel municipal mis à disposition : 8
- Nombre d'heures de travail municipal : **13650** soit **7,5** équivalent temps plein

## Les changements en 2008

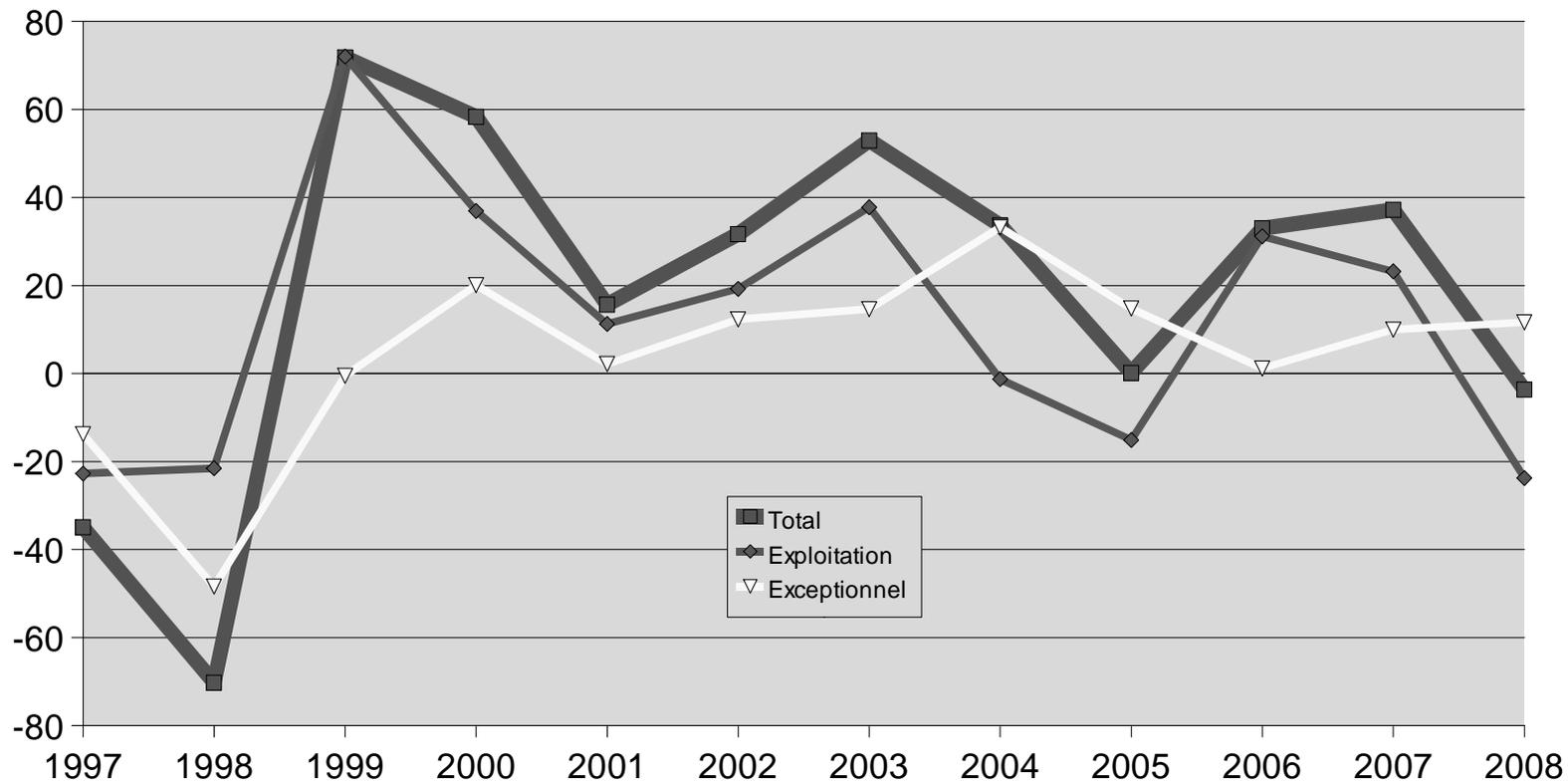
- Les principaux changements se sont produits au sein du secteur jeune : départ de Mohamed Saouabe après son congé sabbatique et embauche de David Lesuire.
- Les incertitudes sur le financement du secteur jeune eu égard aux changements induits par le CEJ nous ont conduits à la prudence : le temps de travail permanents est passé de 3,5 ETP à 3. Le projet informatique pour lequel nous avions prévu de recruter a finalement été confié à Abdel Takourbi qui n'intervient plus que pour un ½ temps sur le secteur jeune.

# Le personnel



# Rapport financier

- Total des charges : 1.041.934 Euros
- Total des produits : 1.038.270 Euros
- Déficit : 3.664 Euros
- Soit : **0,35 %** des produits



# Les charges

N°de cpte	TITRE	Réel 2008	BP 2008	BP 2009 ver 2 AG
606101	Fournitures non stockables : électricité	2 294,52	2 700,00	2 700,00
606102	Fournitures non stockables : gaz	485,79		
606103	Carburants	3 430,16	4 000,00	3 600,00
606104	Combustibles (fuel pour chauffage)	230,80		
606105	Eau	-		
606106	Charges Epicerie Sociale	4 641,17		
606110	Ordures Ménagères	-		
606301	Fournitures d'ateliers d'activités	7 680,89	11 413,00	11 000,00
606302	Produits d'entretien	3 448,86	3 827,00	3 638,00
606303	Petit équipement, petit outillage	8 353,39	10 224,00	9 064,00
606400	Fournitures administratives, fournitures de bureau	7 949,73	7 625,00	7 475,00
606500	Linge et vêtements de travail	97,00	100,00	100,00
606801	Produits pharmaceutiques	479,45	628,00	1 000,00
606802	Alimentation, boissons	20 582,00	18 061,00	19 784,00
606803	Produits d'hygiène Epicerie Sociale	4 434,11	2 800,00	2 800,00
<b>60 TOTAL ACHATS</b>		<b>64 107,87</b>	<b>61 378,00</b>	<b>61 161,00</b>
611000	Sous-traitance générale			
611001	Achat de prestation d'animation	16 758,94	15 282,00	18 000,00
611003	Achat de Spectacles	5 367,76	4 400,00	4 592,00
611005	Contrat d'entretien photocopieuse	7 932,50	5 070,00	6 970,00
611007	Travaux photos	218,05	441,00	50,00
611009	Sous-traitance générale autre	5 890,85	12 700,00	8 000,00
612000	Redevance de crédit-bail			
613001	Location immobilière	865,00	4 640,00	4 640,00
613002	Location mobilière	10 114,83	1 525,00	1 695,00
615200	Entretien et réparations des immeubles	791,54	2 000,00	2 000,00
615501	Entretien matériel de bureau et informatique	306,18	300,00	300,00
615502	Entretien matériel d'activité	636,05	1 150,00	1 650,00
615503	Entretien et réparations véhicules automobiles	1 968,27	4 000,00	2 000,00
615550	Installation technique matériel et outillage	-	-	-
615600	Maintenance	5 308,67	5 318,00	5 368,00
616000	Primes d'assurance	12 395,08	13 130,00	13 333,00
618100	Documentation	915,33	1 995,00	1 770,00
618500	Frais de colloques, séminaires, conférences	2 169,37	100,00	100,00
618600	Formation des bénévoles	-	800,00	800,00

# Les charges (2)

Cptes	Libellés	Réel 08	BP 2008	BP 2009
621001	Salaires et charges de personnel extérieur	11 021,19	6 000,00	17 800,00
621002	Charges de personnel bénévoles			
622000	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	7 934,56	6 400,00	6 600,00
623000	Publicité, publications, information, pourboires	10 080,26	8 260,00	7 980,00
624800	Transports d'activités et d'animations	18 276,94	23 349,00	16 685,00
625100	Déplacements du personnel	442,16	700,00	700,00
625120	Déplacements des artistes			
625201	Déplacements des bénévoles	52,10		
625600	Missions	687,18	800,00	800,00
625700	Réceptions	3 198,05	1 200,00	1 200,00
625800	Frais de fonctionnement des instances associatives	708,04	1 500,00	1 000,00
626100	Frais postaux	4 468,05	4 800,00	4 100,00
626200	Frais de télécommunications	7 446,18	7 904,00	7 184,00
626700	Lignes spécialisées informatiques	532,78	1 080,00	960,00
627000	Services bancaires et assimilés	695,44	520,00	520,00
628100	Concours divers, Cotisations	18 643,02	15 297,00	15 297,00
628201	Blanchissage			
628202	Entrées de spectacles	883,60	432,00	432,00
628203	Entrées diverses	5 319,19	3 335,00	5 298,00
628204	Frais de repas des activités	5 346,10	3 912,00	3 912,00
628205	Frais d'hébergement	13 405,82	11 035,00	17 000,00
628400	Frais de recrutement	-		
628600	Frais de formation	15 253,79	12 700,00	10 000,00
628601	Frais de formation CODAFA			
627100	Frais de Dossier objecteurs			
628100	Charges externes diverses			
<b>62 TOTAL CHARGES EXTER. , AUTRES SERV.</b>		<b>124 394,45</b>	<b>109 224,00</b>	<b>117 468,00</b>
631100	Taxes sur les salaires	24 740,71	27 210,00	28 001,00
633300	Participation formation professionnelle	9 530,00	9 914,00	9 794,00
633400	Participation des employeurs à l'effort de constructio		-	
635400	Droit d'enregistrement et de timbre	39,06	280,00	280,00
635700	Autres impôts	5 395,70	5 000,00	5 000,00
<b>63 TOTAL IMPOTS, TAXES ET VERSE. ASS.</b>		<b>39 705,47</b>	<b>42 404,00</b>	<b>43 075,00</b>

# Les charges (3)

Cptes	Libellés	Réel 08	BP 2008	BP 2009
641101	Salaires et appointements bruts	493 750,13	486 079,00	513 150,00
645000	Charges sociales	155 146,68	167 920,00	160 396,00
645001	CE	4 697,34		
641200	Provisions Congés Payés	6 689,50		
645900	Provisions de Charges pour Congés Payés	3 010,28		
<b>64 TOTAL CHARGES DE PERSONNEL</b>		<b>663 293,93</b>	<b>653 999,00</b>	<b>673 546,00</b>
657100	Bourses accordées aux usagers	-	1 500,00	1 500,00
<b>65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>		<b>343,02</b>	<b>1 500,00</b>	<b>1 500,00</b>
<b>661 CHARGES FINANCIERES</b>		<b>194,20</b>	<b>450,00</b>	<b>450,00</b>
675000	Eléments d'actifs cédés	6 129,40		
671800	Autres charges exceptionnelles s/opérations de gestion	39,83		
672000	Charges exception.s/opérations gestion exerc. antérieurs	3 172,35		
<b>67 TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>9 341,58</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
681100	Dotation aux amortissements sur immobilisations	43 709,89	38 400,00	44 200,00
681500	Dotation aux provisions pour charges et risques	2 991,00		
<b>68 TOTAL DOTATIONS</b>		<b>46 700,89</b>	<b>38 400,00</b>	<b>44 200,00</b>
689400	Engagements non réalisés	22 214,01		
<b>69 TOTAL REPORT DE SUBVENTION</b>		<b>22 214,01</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>1 041 933,84</b>	<b>980 206,00</b>	<b>1 012 668,00</b>

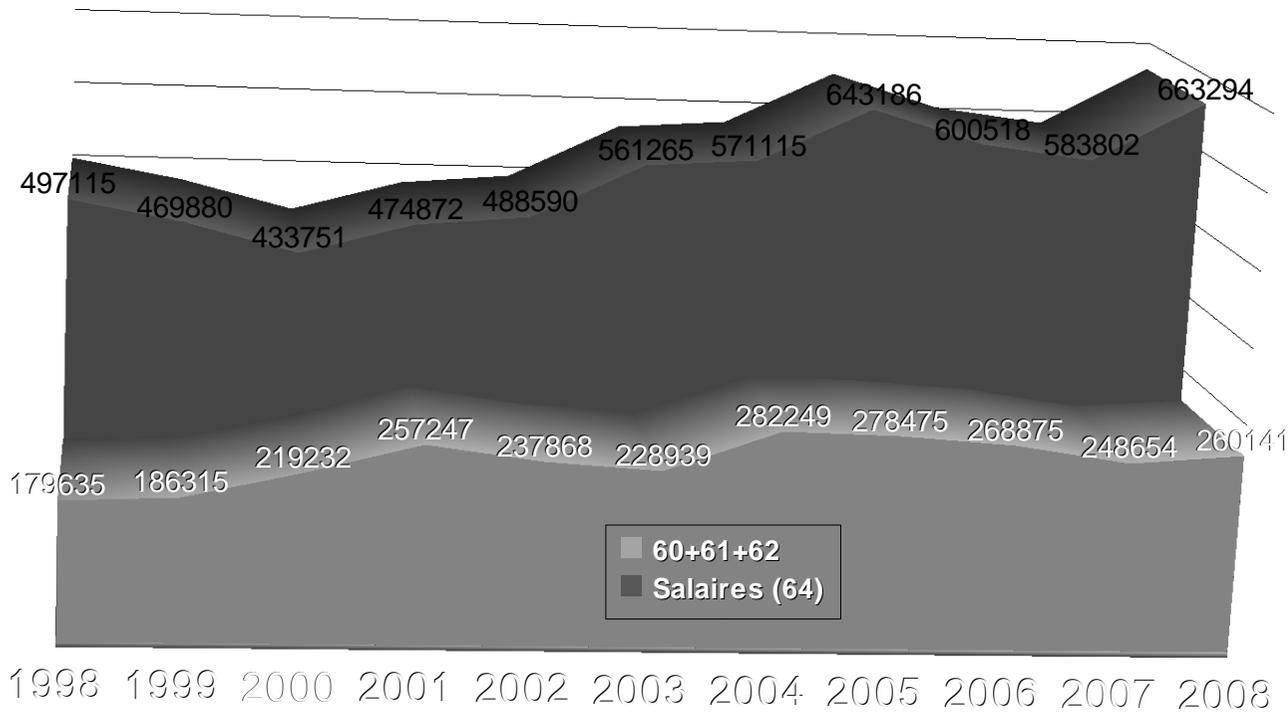
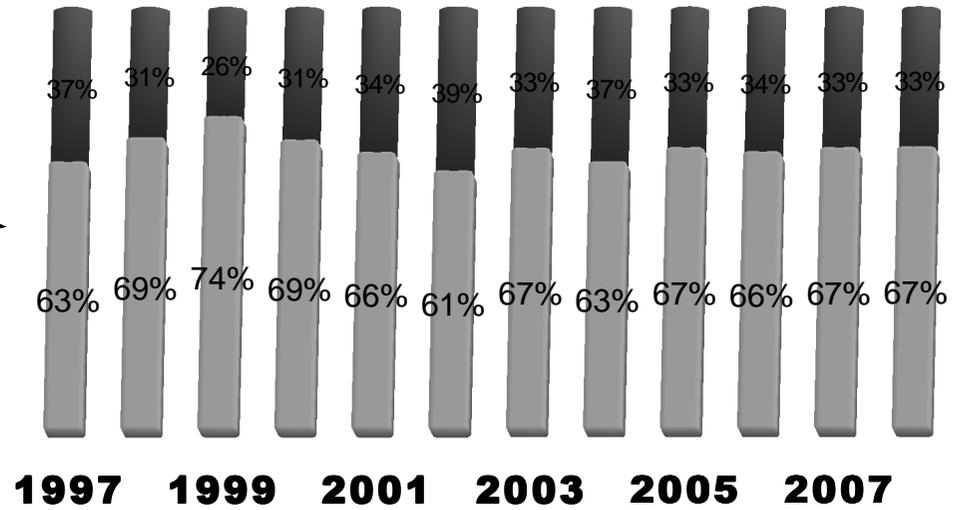
## Les grands comptes de charges

	<b>BP 2008</b>	<b>Réel 2008</b>	<b>BP 2009</b>
60 Achats	61 378	64 108	61 161
61 Serv. Ext.	72 851	71 638	71 268
62 Autres serv.	109 224	124 394	117 468
63 Taxes / Impôts	42 404	39 705	43 075
64 Salaires	653 999	663 294	673 546
Autres comptes	40 350	78 794	46 150
<b>TOTAL</b>	<b>980 206</b>	<b>1 041 934</b>	<b>1 012 668</b>

Un réel de charges 2008 en hausse de 6% par rapport au BP, essentiellement en raison des fêtes du 40ème anniversaire et de charges exceptionnelles de personnel.

# Evolution des charges

Répartition salaires / autres charges



Évolution des charges de salaires et des comptes 60, 61, et 62

# Les produits

N° de Cpte INTITULE	Réel 2008	BP 2008	BP 2009 ver 2 AG
706100 Participation des usagers	55 979,13	47 840,00	55 291,00
706111 Participation des usagers Bons de Vacances	263,00		
706112 Participations Passeport Loisirs C.A.F. / ATLAS			
706113 Participations des usagers - Chèques Vacances			
708400 Mise à disposition de personnel	11 907,47	12 862,00	12 570,00
708300 Locations diverses	2 735,28	3 000,00	3 000,00
708800 Autres produits d'activités annexes	1 667,24	4 570,00	2 070,00
708804 Epicerie Sociale	19 380,75	17 600,00	17 600,00
<b>70 TOTAL REMUNERATION DES SERVICES</b>	<b>91 932,87</b>	<b>85 872,00</b>	<b>90 531,00</b>
741010 Subvention avec convention Etat			
741002 Subvention - Etat - Préfecture	24 166,67	31 500,00	25 000,00
741003 Subvention - Etat - ACSE	-		
741004 Subvention - Etat - DDASS	2 103,33	2 275,00	875,00
741009 Subvention - Etat - Divers	5 000,00		5 000,00
741100 Subvention - CNASEA	5 659,23	15 877,00	5 577,00
742000 Subvention de fonctionnement Région			8 000,00
743001 Subvention Conseil Général - fonctionnement	7 700,00	7 700,00	7 700,00
743002 Subvention Conseil Général - actions diverses	11 205,94	13 275,00	11 625,00
744001 Subvention Ville de Poitiers - fonctionnement	126 754,00	126 754,00	126 754,00
744002 Subvention Ville de Poitiers - charges	4 940,00	5 000,00	5 000,00
744003 Subvention Ville de Poitiers - salaires	251 391,00	251 096,00	251 806,00
744004 Subvention Ville de Poitiers - action culturelle	9 500,00	9 500,00	9 500,00
744005 Subvention Ville de Poitiers - actions diverses	30 929,00	33 675,00	25 575,00
744006 Subvention Ville de Poitiers - CLM	67 076,49	68 804,00	67 645,00

# Les produits (2)

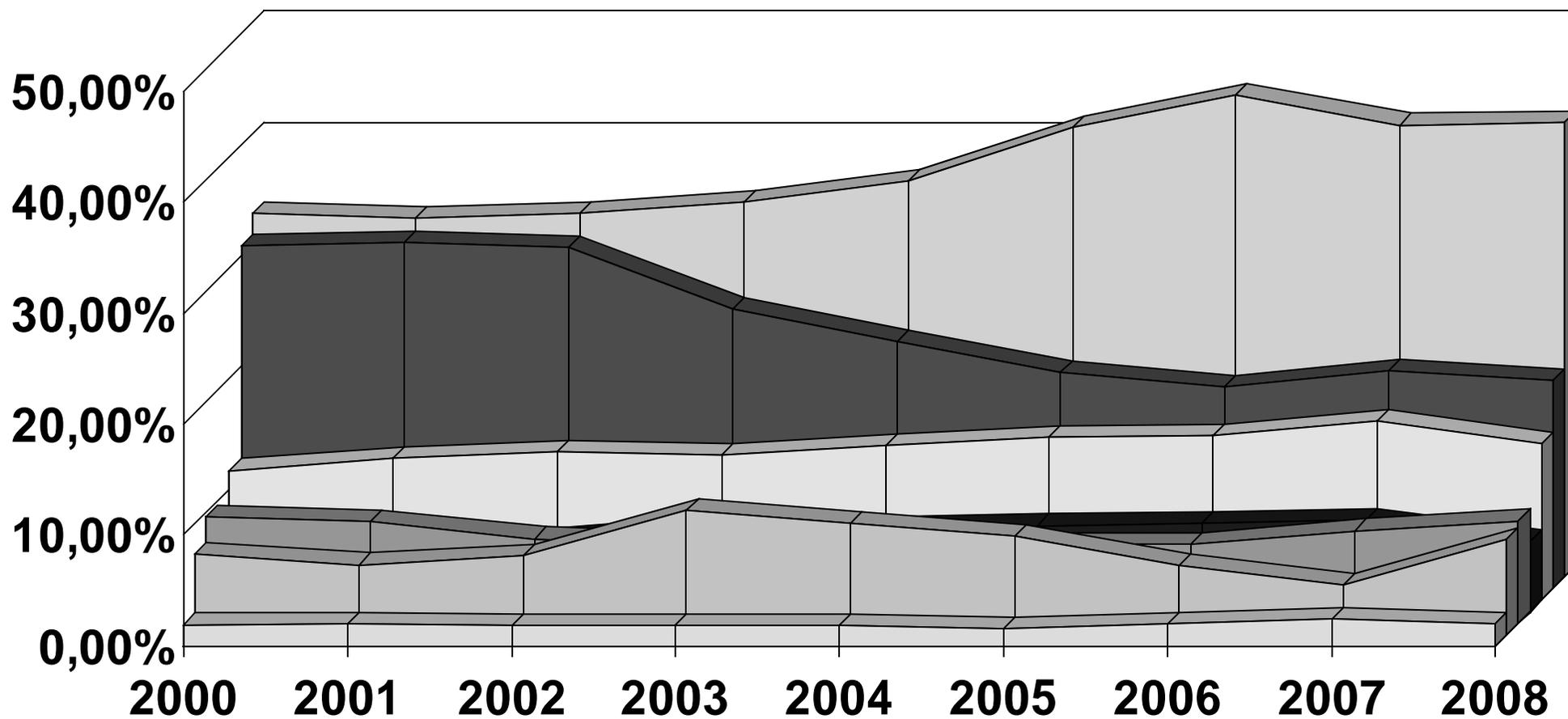
Cptes	Libellés	Réel 08	BP 2008	BP 2009
744007	Subvention Ville de Poitiers - CTL et CEJ	79 000,00	83 508,00	90 114,00
745001	Subvention de fonctionnement CAF			
745002	Subvention de fonctionnement CAF - divers	9 391,17	4 000,00	9 500,00
746001	Prestation de Service CNAF - Animation Globale	105 804,00	104 000,00	106 000,00
746002	Prestation de Service CAF - CLSH	39 868,24	34 146,00	37 027,00
746003	Prestation de Service CAF- CLAS	9 076,56	15 600,00	8 190,00
746004	Prestation de Service CAF- Passeports Loisirs	38 704,16	26 166,00	35 966,00
746005	Prestation de Service CAF- Vie Collective et Familiale	11 545,00	11 685,00	11 685,00
748000	Subvention de fonctionnement - Autres	31 079,50	29 673,00	47 298,00
	<b>74 TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>870 894,29</b>	<b>874 234,00</b>	<b>895 837,00</b>
756000	Carte d'Adhérents	3 831,47	4 600,00	3 800,00
	<b>75 TOTAL AUTRES PDTS GESTION COURANTE</b>	<b>3 831,47</b>	<b>4 600,00</b>	<b>3 800,00</b>
767000	Plus values SICAV	8 618,71	4 000,00	6 000,00
	<b>768000 PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>8 618,71</b>	<b>4 000,00</b>	<b>6 000,00</b>
771800	Produits exceptionnels sur opération de gestion	1 525,73		
772000	Produits exceptionnels s/op. de gestion antérieurs	7 958,85		
775000	Produits des cessions d'éléments actifs	11 500,00		
	<b>77 TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>20 984,58</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
787500	Reprise sur provision		3 500,00	
789000	Report ressources non-utilisées	12 105,03		5 500,00
	<b>781500 Reprise sur provision pour risques et chges</b>	<b>12 105,03</b>	<b>3 500,00</b>	<b>5 500,00</b>
791000	Remboursement assurance			
797000	Remboursement Maladie CPAM/complé			
791200	Remboursement MAIF	899,61		
791300	Remboursement Habitat Formation	21 104,99	8 000,00	8 000,00
791400	Remboursement de charges	7 898,17		3 000,00
	<b>79 TOTAL TRANSFERT DE CHARGES</b>	<b>29 902,77</b>	<b>8 000,00</b>	<b>11 000,00</b>
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 038 269,72</b>	<b>980 206,00</b>	<b>1 012 668,00</b>
	Résultat d'exploitation	-23 731,63	-3 550,00	-5 550,00
	Résultat financier	8 424,51	3 550,00	5 550,00
	Résultat exceptionnel	11 643,00	-	-
	<b>Solde</b>	<b>-3 664,12</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

# Les grands comptes de produits

Comptes	BP 2008	Réel 2008	BP 2009
Rém.serv. (70)	85 872	91 934	90 531
Subv (74)	874 234	870 894	895 837
Autres	20 100	75 443	26 300
<b>TOTAL</b>	<b>980 206</b>	<b>1 038 270</b>	<b>1 012 668</b>

Un réel de produits 2008 en hausse de 5,92% par rapport au BP lié à plusieurs éléments : hausse des participations des usagers, des remboursements de formation en retard qui sont rentrés en 2008, des subventions quasiment aussi importantes qu'attendues.

# Evolution des financements



# Bilan financier

Assemblée Générale du 5 mai 2009

Bilan 2008

	ACTIF	Exercice clos le 31/12/2008			31/12/2007	PASSIF	31/12/2008	31/12/2007	
		Brut	Amort et prov à déduire	Net	Net				
A C T I F  I M M O B I L I S E	Logiciel	26 764,37	16 580,22	10 184,15	2 365,90	F O N D S	Fonds propres		
							Fonds associatifs sans droit de reprise	181 654,40	
							Réserves		
							Report à nouveau		
							Résultat de l'exercice	-3 664,12	
							A S S O C I A T I F	Autres fonds associatifs	
							Affectation au projet associatif	77 492,90	
							Fonds associatifs avec droit de reprise	32 500,00	
							Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	210 202,81	
	Prêts								
	Autres	1 939,62		1 939,62	1 032,06				
	<b>TOTAL 1</b>	<b>476 668,18</b>	<b>335 962,59</b>	<b>140 705,59</b>	<b>122 444,16</b>		<b>TOTAL 1</b>	<b>465 685,99</b>	
A C T I F  C I R C U L A N T	Stocks et en cours de matières premières et de marchandises						Provisions pour travaux	29 893,27	
							Provisions pour risques	1 240,00	
							Provisions pour pensions	14 311,00	
							Fonds dédiés		
						- sur subventions fonctionnement	33 181,17		
						- sur autres ressources	21 389,19		
						<b>TOTAL 2</b>	<b>77 385,44</b>		
	Créances usagers et comptes rattachés	15 267,56	1 019,33	14 248,23	4 361,51				
	Autres créances - Subventions à recevoir	188 647,70		188 647,70	190 778,69				
				135 152,56	184 071,05				
	Disponibilités	224 588,46		224 588,46	166 315,62				
	Charges constatées d'avance			704,51	826,02				
	<b>TOTAL 2</b>	<b>428 503,72</b>	<b>1 019,33</b>	<b>563 341,46</b>	<b>546 352,89</b>		<b>TOTAL 2</b>	<b>190,64</b>	
R E G	Charges à répartir sur plusieurs exercices						Emprunts et dettes diverses	190,64	
							Avances et acomptes reçus sur commande		
							Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 461,22	
							Dettes sur immo et comptes rattachés	31 302,23	
							Dettes fiscales et sociales	92 269,48	
							Autres dettes	16 750,18	
							Produits constatés d'avance	16 304,10	
	<b>TOTAL 3</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>TOTAL 3</b>	<b>155 411,48</b>	
	<b>TOTAL GENERAL 1+2+3</b>	<b>905 171,90</b>	<b>336 981,92</b>	<b>704 047,05</b>	<b>668 797,05</b>		<b>TOTAL 1+2+3</b>	<b>704 047,05</b>	

0,00

# Ce qu'il faut en dire

- Un déficit de 3 664 euros qu'il convient de ramener à ses justes proportions : à peine 0,35% du budget total et qu'il faut relativiser au regard de charges exceptionnelles 2008 liées aux fêtes du 40ème anniversaire notamment, et à des investissements particulièrement élevés (achat d'un nouveau véhicule, informatique, matériel d'activité divers).
- Des charges de personnel quasiment conformes au prévisionnel (1% d'écart)
- Des charges générales contenues et maîtrisées grâce au travail extrêmement collectif mené dans ce domaine (délégation des bons de commande à une partie de l'équipe permanente) qui a un effet très positif en terme de tenue des dépenses. La hausse exceptionnelle des dépenses dans les comptes 1962
- Affectation du résultat : il est proposé que le déficit de 3664 euros soit affecté au report à nouveau
- Reprise sur projet associatif : il est proposé que les deux actions figurant au projet associatif réalisées en 2008 soit versés à la ligne fonds associatif.

# Affectation du résultat

**\* D'habitude le résultat est affecté à ce qu'on appelle le report à nouveau. Ça rentre dans les réserves générales du Centre soit en négatif, soit en positif.**

**Cette année nous vous proposons d'affecter le résultat au projet associatif de la manière suivante :**

- **Epicerie sociale : proposition de rajouter : 15.000 euros aux 10.000 euros déjà prévus de manière à le porter à 25.000 euros en prévision du transfert des finances de l'épicerie à l'association**
- **40 ans : Proposition de rajouter 6.000 euros pour les derniers évènements de fin d'année.**
- **Projet informatique : 10.000 euros en complément des subventions de la Région à venir afin de faciliter le démarrage du projet informatique.**
- **Mise en place d'un logiciel de gestion du temps de travail et automatisation des demandes de congés, récupération : proposition de mettre les 6.218 euros restant sur ce point qui va devenir crucial avec la nécessaire application de la loi TEPA au sein du Centre.**

# Des nouvelles du Contrat Enfance Jeunesse

- Nous vous avons alerté l'année dernière sur la fin du Contrat Temps Libre et l'arrivée du Contrat Enfance Jeunesse
- Ce que nous savons aujourd'hui, c'est que nous ne devrions pas perdre d'argent du passage d'un dispositif à l'autre sur la partie enfance/jeunesse
- Néanmoins, le Contrat Enfance Jeunesse met en place la fin progressive (très progressive pour le moment : -3% par an, mais pendant 3 ans, après on ne sait pas) du financement des actions familles, de l'animation de rue, peut-être une partie des chantiers loisirs
- Que l'équilibre global interne du budget du Centre se trouve complètement bouleversé : avant le CTL finançait essentiellement le secteur jeune, maintenant il va financer essentiellement le secteur enfant.

# Quelques données clés

<p>Vie Associative            Nb Conseils d'Admin. : 7            Nb de réunions de bureau : 13            Nb de bénévoles investis : 170</p>	<p>Adhérents            Familles : 749 (au 31/08/2008)            Représentant : personnes : 1216 (au 31/08/2008)            Associations : 26 (au 31/08/2008)</p>	<p>Personnel            Nb de salariés différents (2008) :120 (95)            Nb d'heures de travail associatif :38 823 (36394)            Soit 21,37 ETP (20)            Personnel municipal mis à disposition : 8            Nb d'heures de travail municipal : 13650            Soit 7,50 équivalents temps plein</p>
<p><b>Locaux</b>            Nb lieux utilisés : 5            Ouverture hebdo Place de France - accueil 24h25            Ouverture hebdo Place de France - locaux 39h30            Ouverture hebdo Clos Gaultier - accueil 34h15            Ouverture hebdo Clos Gaultier - locaux 52h15            Nb de locations ponctuelles 120            Nombre de prêts ou locations permanentes (par semaine) 28</p>	<p>Partenariats            Nombre de partenariats : environ 130            Nb sièges sociaux accueillis : 14            Activités accueillies : 28            Affiliation : Fédération des Centres Sociaux de la Vienne</p>	<p>Finances            Charges 1.041.934 euros -            Produits 1.038.270 euros            Bilan 704 047 euros            Charges de personnel 67%            Financeurs principaux :            Ville de Poitiers : 55 %            Caisse d'Allocations Familiales : 21%            Ville /CAF : 11 %            Usagers : 5,76 %</p>
<p>Principales Manifestations            (seul ou en partenariat)            1,2,3 Cités (Juin 2008)            Festival Ecoutez Voir (Décembre)            Fête de Noël des enfants (Décembre)            PDGD (avril)            Carnaval (Mars)            Fête de Quartier (Juin)            Soirées Jeunes (tous les mois)</p>	<p>Principales activités et actions  <b>Enfants</b> : Centre de loisirs - Accueil du Soir - - séjours -activités intergénérationnelles atelier parents/enfants,  <b>Jeunes</b> : accueil, informatique, séjours, chantiers loisirs, aide aux devoirs, sports collectifs, animations de rue, sorties, Hongrie  <b>Familles et adultes</b> : sorties, randonnées, atelier de danse, informatique, soirées familiales, repas de quartier, aide au départ en vacances, atelier couture, hardanger, dentelle  <b>Action culturelle</b> : musique traditionnelle, théâtre adulte, animation de rue, conte  <b>Epicerie sociale-</b></p>	<p>Projets globaux et dispositifs investis            Projet Educatif Local : ateliers parents            Conseil de Quartier            Commissions Habitat et circulation : travail sur la construction/déconstruction de la Piquetterie, la rénovation de Saint Cyprien, le développement de la Mérigotte            Acteurs Locaux du quartier des 3 Cités            Projet Social de Territoire : travail collectif autour des questions de voisinage et sur la monoparentalité            Réseau des Epiceries Sociales de Poitiers</p>

# Le rapport d'activité – Bilan des 40 ans

Les 40 ans ces CSC des Trois Cités ont été un exemple du dynamisme global de notre association, en s'appuyant sur la dynamique particulière des relations entre salariés et bénévoles.

L'ensemble des manifestations ont été conçues dans un espace particulier, les matinées salariés-bénévoles.

7 matinées ont eu lieu, toutes le samedi matin, afin de permettre à la fois la disponibilité des bénévoles, la disponibilité « mentale » des salariés, moins sollicités par les actions quotidiennes ce jour de la semaine, sans pour autant trop empiéter sur le week-end.

Chacune de ces matinées a réuni entre 30 et 55 personnes, structurées autour de la définition puis de la mise en œuvre, notamment méthodologique de l'anniversaire du Centre.

In fine, ce sont près de 300 personnes qui, à titre individuel ou collectifs, dont 250 bénévoles, ont donné de leur temps pour le succès de ces manifestations.

Les deux dernières, qui ont eu lieu après l'assemblée générale de l'année dernière ont été 1, 2, 3 cités et la balade contée.

L'opération 1,2,3 Cités a eu lieu le 21 juin 2008 sur la place Léon Jouhaux. Elle s'est organisée autour de 4 événements dominants et une série de petites animations périphériques.

Le premier événement de la journée a été la remise au foyer Marie-Louise Troubat d'une sculpture arbre, conçue par Zoo Prod à notre demande et en présence du nouveau maire de Poitiers, Monsieur Claeys, de l'ensemble des résidents du foyer et de nombreux partenaires.

Le second événement a été le repas, offert par l'Association Pourquoi Pas, suivi d'un bal populaire, auquel plus de 600 habitants ont participé.

Au fur et à mesure de la tombée de la nuit, le troisième événement, l'illumination des tours et du foyer devenait visible, pour un rendu tout à fait étonnant, innovant, beau.

Enfin sur le coup de 22h30, un spectacle, écrit à partir d'entretiens menés avec les habitants, est présenté à partir d'une demi-douzaine de balcons situés dans ces mêmes tours.

.

# Le rapport d'activité – Bilan des 40 ans

La seconde opération de la fin des 40 ans a été la BALADE CONTEE qui a été proposée le 4 juillet 2008 par le groupe de conteurs et conteuses des 3 Cités qui s'est constitué depuis quelques années dans le cadre du Projet Educatif Local des 3 Cités.

Mais avant la manifestation, un repas convivial, a été offert en remerciement aux bénévoles, aux partenaires et aux salariés qui ont contribué à la bonne réalisation des 40 ans. Plus de 250 personnes étaient présentes à ce temps festif.

La balade contée a démarré sur le coup de 21h30. Plus d'une centaine de personnes ont suivi les conteurs dans les rues du quartier pendant les deux heures trente qu'a duré le spectacle. La fin, magnifique, notamment grâce aux très beaux éclairages réalisés par les techniciens du Centre, s'est déroulé sous le grand cèdre en face des nouveaux locaux de Pourquoi Pas.

# Le rapport d'activité – Bien Veillir aux 3 Cités

- Le projet de lutte contre l'isolement des personnes âgées était annoncé comme une priorité du Centre pour l'année 2008/2009
- Il consiste dans la création d'un réseau de bénévoles, animé par un salarié détaché à tiers temps environ, qui irait à la rencontre des personnes âgées du quartier pour leur proposer trois choses :
  - Rendre des visites à domicile,
  - Les emmener pour des déplacements courts,
  - Mettre en valeur leurs compétences et leurs savoirs.
- Pratiquement finalisé au moment de l'assemblée générale de l'année dernière, le projet a fait l'objet d'un intense travail de recherche de fonds (20,000 euros) pour pouvoir démarrer, étant entendu qu'il ne démarrerait que quand l'essentiel de la somme aurait été réunie.
- Ainsi ont été sollicités : la Caisse d'Épargne (accord de 3800 euros), le CCAS (accord de 4000 euros), la préfecture (pas de réponse), le CNSA (pour 5000 euros mais pas de réponse), la Fondation de France (accord de 5000 euros), le Conseil Général (accord de 1500 euros), la CRAMCO (accord de 1000 euros).
- A ce jour, nous attendons encore les toutes dernières réponses, notamment celle du CNSA (Caisse Nationale Solidarité Autonomie) qui ne devrait plus tarder, et qui à priori d'après nos informations devrait être positive (accord de l'antenne régionale).
- Nous n'avons donc pas démarré le travail, mais tout est quasiment prêt pour que dès la réponse arrivée, nous puissions démarrer dans les délais les plus courts.
- La constitution du réseau pourrait commencer au cours de l'été 2009, la formation des bénévoles être organisée en Septembre, et les premières rencontres à partir de l'Automne.

# Le rapport d'activité – Du réseau dans les réseaux

- Le projet du réseau dans les réseaux était également annoncé comme une priorité 2008-2009 mais vient juste de démarrer (Mars 2009).
- Son ambition est de contribuer à réduire la fracture numérique pour développer le fonctionnement citoyen du territoire des 3 Cités en particulier.
- Ses 3 axes d'intervention sont les suivants :
  - Axe 1 : Qualifier les acteurs du quartier pour améliorer et optimiser, donner un nouveau souffle au réseau coopératif existant en utilisant et en se dotant d'outils nouveaux, autour du site portail des 3 Cités;
  - Axe 2 : Proposer aux habitants du quartier un accès amélioré et plus efficace aux outils informatiques en développant la formation et en soutenant l'équipement
  - Axe 3 : qualifier et équiper les acteurs de l'association des Centres Socio-Culturels pour augmenter le fonctionnement en réseau et la prise de décision « numérique » ;
- Initialement, nous avons prévu d'embaucher une personne à mi-temps pour contribuer à développer ce projet. L'absence de réponses à nos demandes de financement de la part de certains partenaires, et les incertitudes pesant sur le financement du secteur jeune, eu égard aux changements de règles du CEJ, nous ont poussé à proposer le pilotage de ce projet à Abdel Takourbi. Cette configuration présentant le double avantage de diminuer le temps de travail du secteur jeune d'un mi-temps (donc d'anticiper les difficultés éventuelles de financement) tout en permettant à notre animateur d'avoir de nouvelles fonctions dans le cadre de ce projet.
- Le travail va s'accélérer dans les prochaines semaines et les premières séances de formation seront bientôt programmées.

# Le rapport d'activité – Expérimentation périscolaire

## **Concernant la cohérence éducative territoriale sur le quartier des 3 Cités**

- Quel est le projet éducatif proné par les pouvoirs publics pour les années à venir sur les territoires eu égard aux changements en cours et en tenant compte de l'existant ?
- les partenaires de terrain souhaitent-ils encore travailler ensemble, quand plusieurs années de concertation, d'efforts d'adaptation des uns et des autres au profit des familles du quartier sont balayées en 6 semaines de circulaires ?
- quelles complémentarités et quelles cohérences seront développées entre les différents dispositifs ? Et quand ?

N'ayant que peu de réponses à nos questions, nous avons décidé d'avancer, de manière autonome, sous le regard de plusieurs partenaires attentifs autour de l'axe suivant : redonner toute leur place aux parents et aux familles dans la scolarité des enfants, nonobstant la superposition et la multiplication des dispositifs.

**De manière très pragmatique, cela voulait dire organiser la prise en charge d'un accueil périscolaire (diversifié) par les familles elles-même, soutenues et accompagnées par les animateurs du Centre.**

Mais évidemment, pour travailler avec les familles, cela voulait dire leur consacrer du temps. Nous avons proposé aux partenaires (CAF, Ville, Etat) de bien vouloir nous accorder les financements habituels du CLAS, malgré un fonctionnement tant soit peu différents des autres années. Ils l'ont accepté et nous les en remercions.

Nous avons ainsi embauché un animateur à raison de 20h/Semaine dont l'unique et seule tâche, soutenu dans ses efforts par les animateurs permanents du secteur enfant, était de contacter, sensibiliser et mobiliser les parents.

Après un travail important de mobilisation de l'équipe du secteur enfant autour de ce projet, de réflexion sur leur place, sur la manière de les accueillir, de leur présenter l'idée, le projet, le travail de contact a été entrepris à partir du mois de Février environ. Onze parents encadrent actuellement au moins une fois par semaine, les activités à destination de leurs enfants et des autres.

# Le rapport d'activité : renforcer l'action à destination des jeunes

L'année 2008/2009 a été une année de transition supplémentaire pour le secteur jeune, qui a vu de nombreux changements tout en permettant de consolider les relations avec deux axes de travail:

- développer le travail de connaissance réciproque avec les parents des jeunes qui fréquentent le CSC
- associer beaucoup plus les jeunes à l'organisation et à la définition des actions et activités faites avec et pour eux.

Jusqu'à fin Décembre 2008, l'équipe s'est stabilisée...dans son instabilité. En effet, Mathilde Tapin a continué de remplacer Mohamed Saouabe pendant son congé sabbatique puis sa période de départ. Gaspard N'Tsika a continué d'encadrer les jeunes pour le foot en salle. En février 2009, l'équipe s'est réorganisée autour de deux permanents à plein temps, Véronique Berteaux et David Lesuire, un salarié à mi-temps, Abdel Takourbi (mais qui reste à plein temps sur le Centre, le reste de son mi-temps étant consacré au projet informatique), et un salarié en soutien, Julien Charrier, essentiellement les mercredis, samedis et périodes de vacances.

Parmi les actions majeures menées par le secteur jeune cette année, il convient de mentionner :

- le séjour en Hongrie de 21 jeunes : après toute une année consacrée à préparer les danses, les chants et le défilé de mode, 21 jeunes du quartier des 3 Cités ont bénéficié de cet échange et s'appêtent, au cours de l'été 2009 à rendre la pareille aux jeunes Hongrois. De plus, quelques adultes devraient également être accueillis, donnant une dimension supplémentaire à ce projet démarré depuis 3 ans maintenant.
- le projet mode porté par quatre jeunes filles âgées de 17 à 21 ans, qui définissent leur projet de la manière suivante : « vivant sur un quartier dit « sensible » de Poitiers. Deux d'entre nous étaient descolarisées au début du projet, il y a 8 mois. A cette date, nous avons souhaité créer une collection Africo-Européenne (trois d'entre nous sont d'origine africaine mais vivent en France depuis une dizaine d'années), la présenter lors d'un défilé de mode et gérer la communication comme l'évènementiel. Nous avons trois objectifs : prouver que nous sommes capables de mener un projet collectif d'une certaine envergure à son terme, acquérir des compétences techniques et des connaissances sur l'Europe qui nous serviront dans le futur et démontrer que tout en étant d'origine différente, nous nous sentons citoyennes européennes. »

Par ailleurs, des actions plus classiques, mais néanmoins fondamentales, se poursuivent, telles que les chantiers loisirs avec ERDF ou la SIPEA.

# Le rapport d'orientation – 3 orientations et 14 objectifs généraux pour 2009 - 2013

## **LES ORIENTATIONS**

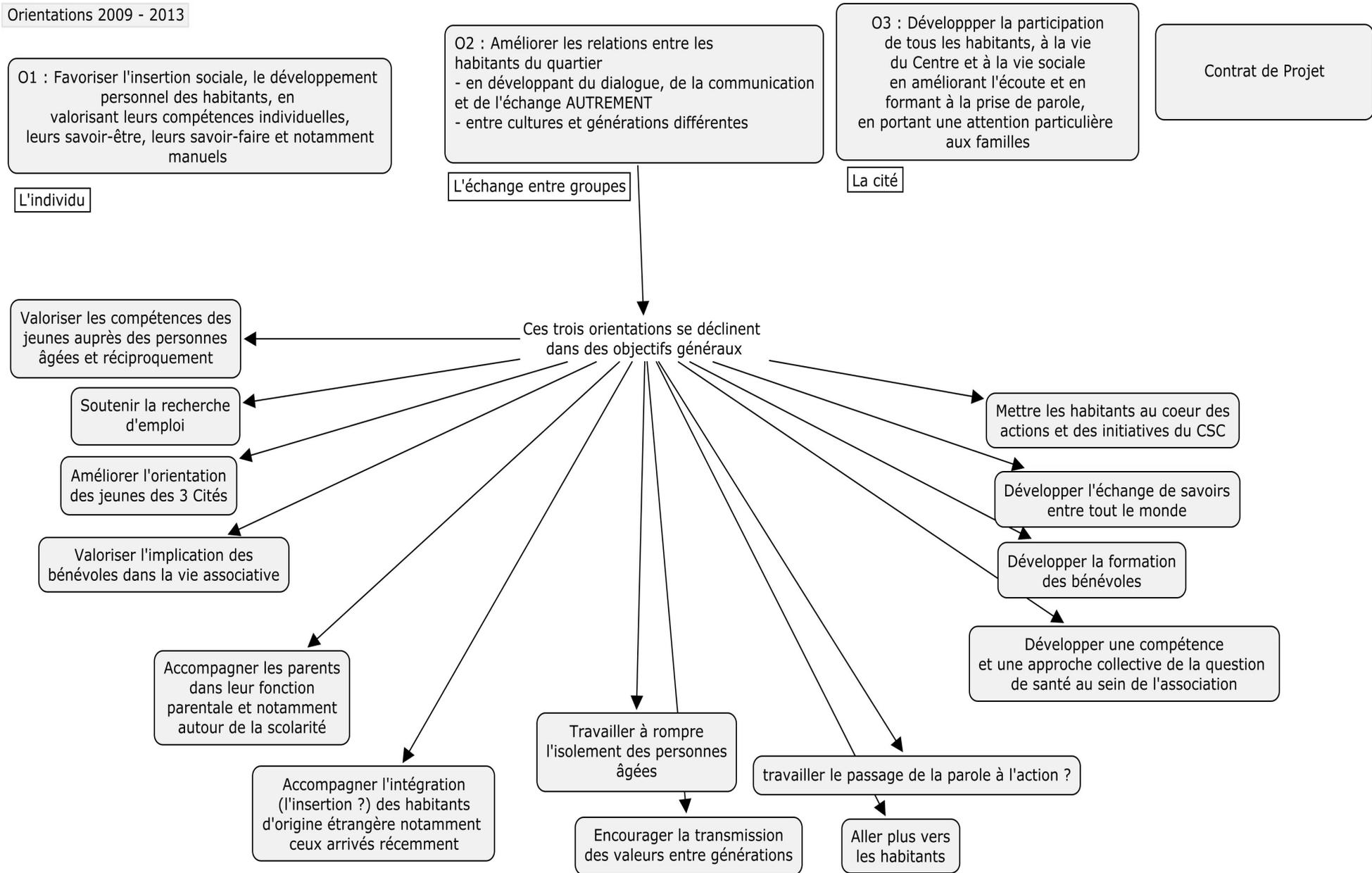
- O1 : L'individu : Favoriser l'insertion sociale, le développement personnel des habitants, en valorisant leurs compétences individuelles, leurs savoir-être, leurs savoir-faire et notamment manuels
- O2 : Les groupes : Améliorer les relations entre les habitants du quartier - en développant du dialogue, de la communication et de l'échange AUTREMENT - entre cultures et générations différentes
- O3 : La cité : Développer la participation de tous les habitants, à la vie du Centre et à la vie sociale en améliorant l'écoute et en formant à la prise de parole, en portant une attention particulière aux familles

## **LES OBJECTIFS GENERAUX**

- Développer la formation des bénévoles
- Aller plus vers les habitants
- Améliorer l'orientation des jeunes des 3 Cités
- Travailler à rompre l'isolement des personnes âgées
- travailler le passage de la parole à l'action ?
- Développer l'échange de savoirs entre tout le monde
- Encourager la transmission des valeurs entre générations
- Soutenir la recherche d'emploi
- Accompagner l'intégration (l'insertion ?) des habitants d'origine étrangère notamment ceux arrivés récemment
- Développer une compétence et une approche collective de la question de santé au sein de l'association
- Valoriser l'implication des bénévoles dans la vie associative
- Mettre les habitants au coeur des actions et des initiatives du CSC
- Accompagner les parents dans leur fonction parentale et notamment autour de la scolarité
- Valoriser les compétences des jeunes auprès des personnes âgées et réciproquement

# Le rapport d'orientation – 3 orientations et 14 objectifs généraux pour 2009 - 2013

Orientations 2009 - 2013



# Le Conseil d'Administration actuel

Sortant en	NOM	Prenom	Mr / Mme	Fonction	Collège	Elu en	représentant
mai-10	BANGOURA	Marie-Louise	Madame	Assesseur	A	mai-07	
mai-11	BILLAUD	Jacqueline	Madame		A	mai-08	
mai-11	BOUCHET	Solange	Madame		A	mai-08	
mai-10	CHABANE	Sophie	Madame	Vice-Présidente	A	mai-07	
mai-09	CHAZERANS	Jean-François	Monsieur	Président	A	mai-06	
mai-11	DECULANT	Jacques	Monsieur		A	mai-08	
mai-09	GONCALVES	Isabelle	Madame	Trésorière Adjointe	A	mai-06	
mai-10	MATHE	Eve-Line	Madame	Vice-Présidente	A	mai-07	
mai-10	ROLAND ABOSSÉ	Marie	Madame		A	mai-07	
mai-11	MARCEAU	Rolande	Madame	Secrétaire Adjointe	A	mai-08	
mai-11	BAJOU	Béatrice	Madame		A	mai-08	
mai-11	BERANEK	Nadine	Madame		A	mai-08	
mai-11	KPOZE	Jacques-William	Monsieur	Trésorier	A	mai-08	
mai-11	PARDA	Danièle	Madame		A	mai-08	
mai-09	DJEDOU	Alexandra	Madame	Assesseur	B	mai-06	Pourquoi Pas
mai-10	CHADLI	Ahmed	Monsieur		B	mai-07	APFMDI
mai-11	SAILLIER	Patrick	Monsieur		B	mai-08	Comité de Quartier
mai-11	GOUFFE	Alain	Monsieur		B	mai-08	Entente Sportive des Trois Cités
mai-11	GUENNOUN	Jalil	Monsieur		B	mai-08	Association Arc-en-Ciel
mai-09	MASSE	Hélène	Madame		B	mai-06	FCPE Tony Lainé
	GABOREAU	Martine	Madame	Conseillère Générale	C	avril-03	Conseil Général
	RIMBAULT-RAITIERE	Nathalie	Madame	Adjointe aux Maisons de Quartier	C	avril-99	Ville de Poitiers
	RENAUDIN	Denis	Monsieur	Délégué Fédéral	C	avril-99	Fédération des Centres Sociaux de la Vienne

# Les candidats au Conseil d'Administration

- Collège A (membres à titre individuels)

4 postes à pourvoir – 4 Candidats

- Jean-François CHAZERANS (sortant)
- Isabelle GONÇALVES (sortante)
- Hélène MASSÉ
- Jean-Yves CHARBONNIER

Collège B :  
représentants les associations

2 postes à pourvoir

2 candidats :

- la FCPE (Parents d'élèves)
- l'Association Pourquoi Pas